

TENNIS DE TABLE – SAISON 2019/2020

Les horaires « Ecole de Tennis de table » représentent l'offre de la section pour les jeunes nés après le 31 décembre 2001. Les horaires « Loisir libre » sont accessibles à tout adhérent, quel que soit son âge.

Site web: http://www.asbr92.fr/ puis discipline tennis-de-table

HORAIRES applicables à partir du lundi 2 septembre 2019

<u>Dimanche</u> :	10h00 - 12h00 :	Gymnase Carnot	LOISIR libre, sauf en cas de compétition des jeunes par équipe (1) (8h00-13h si compétition jeunes, 5 ou 6 fois par an)
<u>Lundi</u> :	17h00 - 18h00 : 18h00 - 19h15 : 19h15 - 20h30 : 20h30 - 22h30 :	Gymnase Carnot Gymnase Carnot Gymnase Carnot Gymnase Carnot	ECOLE de tennis de table (débutants ou confirmés) avec l'entraîneur (2) ECOLE de tennis de table (confirmés ou compétitions jeunes) avec l'entraîneur (2) ECOLE de tennis de table (compétitions jeunes) avec l'entraîneur (2) Entraînement Adultes en compétition avec l'entraîneur
Mardi :	20h30 - 22h 30 :	Gymnase Carnot	LOISIR libre
Mercredi:	13h30 - 14h30 : 14h30 - 15h30 : 15h30 - 16h30 : 17h00 - 18h00 : 18h00 - 19h15 : 19h15 - 20h30 : 20h30 - 22h30 :	Gymnase de la Faïencerie Gymnase de la Faïencerie Gymnase de la Faïencerie Gymnase Carnot Gymnase Carnot Gymnase Carnot Gymnase Carnot	ECOLE de tennis de table (débutants) avec l'entraîneur (2) ECOLE de tennis de table (débutants ou confirmés) avec l'entraîneur (2) ECOLE de tennis de table (débutants ou confirmés) avec l'entraîneur (2) ECOLE de tennis de table (débutants ou confirmés) avec l'entraîneur (2) ECOLE de tennis de table (confirmés ou compétitions jeunes) avec l'entraîneur (2) ECOLE de tennis de table (compétitions jeunes) avec l'entraîneur (2) Entraînement Adultes en compétition avec l'entraîneur
<u>Jeudi :</u>	20h00 - 22h00 :	Gymnase Carnot	LOISIR encadré avec l'entraîneur, sauf compétition par équipe (20h – 23h Cht de France D3) (1)
Vendredi:	20h00 - 23h00 :	Gymnase Carnot	Compétitions par équipe (Championnat de France et Championnat de Paris)
Samedi :	14h00 - 17h00 :	Gymnase Carnot	LOISIR libre (14h-17h), sauf compétition 14h – 20h (Cht France par équipe R3) (1)

- (1) Les dates des compétitions seront affichées à la salle et indiquées sur le site internet de la section.
- (2) Pour chaque jeune, en accord avec les parents, l'entraîneur définira les horaires qui lui conviennent, en tenant compte de son niveau et de son âge ; l'entraîneur est titulaire d'un Brevet d'Etat du 1^{er} degré et du DEJEPS Tennis de Table.

Charte du pongiste de l'AS Bourg la Reine

Toute personne (enfant, jeune ou adulte), membre de l'Association de Tennis de Table de Bourg la Reine, s'engage à respecter la charte du pongiste de la section

- 1. Il vient pratiquer le tennis de table en tenue adéquate lors des entraînements et en compétition : "short + tee-shirt + chaussure de salle"
- 2. Il se présente à l'heure aux entraînements et aux compétitions Il n'oublie pas sa licence, sa raquette, son équipement.
- 3. Il prend soin de son équipement, il nettoie régulièrement sa raquette et la range dans une housse lorsqu'il ne l'utilise pas.
- 4. Il s'excuse lors d'un point gagné avec le filet ou touchant un bord de table.
- 5. Il serre la main à son adversaire et à l'arbitre en fin de match.
- Il ne s'énerve pas en jouant, même lorsqu'il perd un point, car cela ne sert à rien si ce n'est à le déconcentrer.
 Il accepte la défaite afin de pouvoir progresser, car on apprend autant d'une défaite que d'une victoire.
- 7. Il respecte le matériel (tables, séparations, marqueurs...)
- 8. Il respecte son adversaire et les autres personnes qui jouent, ne crie pas, ne les insulte pas ni durant un match, ni après.
- 9. Il écoute les conseils de ses entraîneurs.
- 10. Il participe à la vie du club.